

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/35/258
S/13954

21 mai 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-cinquième session
Point 50 de la liste préliminaire^x
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-cinquième année

Lettre datée du 20 mai 1980, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, une note datée du 17 mai 1980, adressée à l'ambassade de Chine à Hanoi par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, concernant les incursions chinoises dans le territoire et dans l'espace aérien de la République socialiste du Viet Nam à la frontière nord du pays, et je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de
la République socialiste du
Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) HA VAN TAU

^x A/35/50.

ANNEXE

NOTE

ADRESSEE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE
DU VIET NAM A L'AMBASSADE DE CHINE A HANOI

"Le 10 mai, une section chinoise a franchi la frontière à un poste situé dans le district de Muong Khuong, province de Hoang Lien Son, situé à près d'un kilomètre à l'intérieur du territoire vietnamien, et a tiré de nombreuses rafales de pistolet-mitrailleur et d'artillerie sur plusieurs hameaux, provoquant de lourdes pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels.

Le 11 mai, une autre section chinoise a franchi la frontière entre les bornes 51 et 52 dans le district de Thach An, province de Cao Bang, abattant un civil vietnamien et faisant de nombreux blessés.

Le 13 mai, des troupes chinoises ont lancé plus de 60 coups de mortier sur le village de Sin Ca, district de Meo Vac, province de Ha Tuyen, et ont détruit beaucoup de maisons et de vergers appartenant aux habitants du village.

A 20 h 30 le 14 mai, plusieurs chasseurs à réaction chinois ont pénétré dans l'espace aérien au-dessus des districts de Ha Quang et de Bao Lac, province de Cao Bang, et des districts de Meo Vac et de Dong Van, province de Ha Tuyen, situés à près de 20 kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien.

Ces incursions chinoises à la frontière nord, par voie de terre et dans l'espace aérien vietnamien, prouvent que les autorités chinoises continuent à violer effrontément la souveraineté territoriale du Viet Nam, à infliger des pertes à la population civile, à troubler la vie normale du peuple vietnamien, et à rendre de plus en plus tendue la situation à la frontière sino-vietnamienne.

Il est important de noter que les nouvelles et graves provocations armées de la Chine ont eu lieu aussitôt après que les dirigeants chinois aient renouvelé leurs menaces d'envahir à nouveau le Viet Nam et alors qu'ils prenaient d'autres mesures hostiles à l'égard du Viet Nam.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam condamne sévèrement ces agissements de la Chine et exige résolument que les autorités chinoises mettent fin immédiatement à leurs provocations militaires dans la zone frontière et à tous leurs autres complots sinistres contre le Viet Nam. Si les autorités chinoises poursuivent leurs agissements criminels contre le peuple vietnamien et leurs préparatifs en vue d'une nouvelle guerre d'agression contre le Viet Nam, elles seront responsables de toutes les conséquences de leurs décisions.

Hanoi, le 17 mai 1980."

